

Attention : Le contenu de ce document n'est valable qu'au moment du téléchargement. Les informations publiées sur notre site web étant régulièrement mises à jour, leur contenu peut avoir changé.

code^{de}la^{route}.be

Date de publication : 24 mai 2022 - Date de téléchargement 25 mars 2026

1 BELGE SUR 5 SE GARE PARFOIS SUR UNE PISTE CYCLABLE

Et 1 conducteur sur 10 sur un emplacement pour personnes moins valides Chaque année, le baromètre européen de la Fondation Vinci Autoroutes compare la fréquence des comportements dangereux dans 11 pays européens. Pour la première fois, des questions ont été posées à propos du stationnement. 21% des conducteurs belges avouent qu'il leur arrive de se garer sur une piste cyclable. La Belgique se situe à la deuxième place pour ce comportement incivique. 10% des conducteurs belges se garent même parfois sur une place réservée au moins valides. Ces stationnements gênants mettent évidemment en danger les usagers qui ont vraiment besoin de ces emplacements. Autre phénomène en augmentation en Belgique: l'utilisation du klaxon pour montrer son énervement. Le Belge est 3e en Europe à l'utiliser le plus.

Chaque année, la Fondation Vinci Autoroutes interroge un échantillon représentatif des conducteurs issus de 11 pays européens sur leurs comportements dangereux et inciviques.

Comportements dangereux

1 Belge sur 5 se gare sur la piste cyclable

À la question "Lorsque vous conduisez, vous arrive-t-il de stationner sur une piste cyclable", plus d'1 conducteur belge sur 5 (21%) répond par l'affirmative. Ce comportement est plus répandu en Belgique que dans les autres pays européens (17%), à l'exception des Pays-Bas (23%). Pour rappel, il s'agit d'une infraction du deuxième degré (116 euros) mettant directement en danger les cyclistes.

Autre comportement incivique lié au stationnement: 1 Belge sur 10 (10%) avoue se garer de temps en temps sur un emplacement réservé aux moins valides. Ces emplacements sont plus larges afin de laisser de la place aux personnes concernées pour sortir de leur véhicule. Le fait d'occuper injustement ces espaces peut les mettre en danger car elles devront alors se garer sur un emplacement "normal".

Le clignotant de plus en plus oublié

Parmi les comportements dangereux en augmentation en Belgique, l'oubli du clignotant est celui qui a le plus progressé: 55% avouent "omettre" de l'utiliser pour dépasser ou changer de direction (+5% par rapport à l'édition précédente). Même tendance négative pour le franchissement du feu orange ou rouge: 65 % des conducteurs belges le font de temps en temps (+3%). Enfin, même si on note une baisse par rapport à l'édition précédente (-4%), le Belge reste le conducteur européen qui "oublie" le plus de ralentir à proximité d'une zone de travaux (63% contre 54% en moyenne en Europe).

Prévalence des comportements dangereux

	Belgique	Moyenne européenne

S'arrêter ou stationner sur une piste cyclable	21%	17%
S'arrêter ou stationner sur un emplacement réservé aux moins valides	10%	12%
Passer alors que le feu est orange ou qu'il vient de passer au rouge	65%	65%
Oublier de mettre son clignotant pour doubler ou changer de direction	55%	53%
Oublier de ralentir à proximité d'une zone de travaux	63%	54%

Comportements inciviques

L'utilisation du klaxon en hausse

Cette enquête européenne s'est aussi penchée sur les comportements inciviques. Celui qui progresse le plus en Belgique est l'utilisation du klaxon pour marquer son énervement. 56% des conducteurs belges le font contre 50% en moyenne en Europe. Seuls les conducteurs espagnols et grecs font pire (63%). Le dépassement pas la droite sur l'autoroute a également progressé (35%).

Seuls 47 % des Belges se sentent calmes au volant. C'est le pourcentage le plus faible de tous les pays et largement sous la moyenne européenne (58%).

Prévalence des comportements inciviques

	Belgique	Moyenne européenne
Klaxonner de façon intempestive les conducteurs qui vous énervent	56%	50%
Doubler à droite sur l'autoroute	35%	34%
Injurier un autre conducteur	51%	52%

Conclusion

Le code de la route est un ensemble de règles destinées à faciliter la cohabitation entre les usagers de la route. Stationner sur la piste cyclable ou sur un emplacement réservé aux moins valides, même si ce n'est "que" pour 2 minutes, représente non seulement un comportement incivique mais signifie également mettre en danger les usagers concernés. La route est un espace à partager, pas à accaparer. Respect, courtoisie et empathie sont donc indispensables pour améliorer la cohabitation entre des usagers de plus en plus nombreux sur nos routes.

Georges Gilkinet, Ministre de la Mobilité : « *Piétons, vélos, transports en commun, voitures... chacune et chacun doit trouver sa place sur la route. Le baromètre de la fondation Vinci montre clairement que les habitudes de certains Belges doivent encore évoluer dans le sens d'un espace mieux partagé et de la sécurité pour toutes et tous. Stationner sur une piste cyclable ou une place réservée aux personnes handicapées, oublier d'utiliser son clignotant, dépasser par la droite, injurier ou klaxonner... ce sont des gestes déplacés qu'il faut éliminer. Nous devons mettre un frein à ces incivilités trop fréquentes. Cela passe d'abord par un renforcement du travail de sensibilisation et une plus grande responsabilisation de chacune et de chacun. L'espace public appartient à tout le monde. Personne n'en est le roi. La sécurité et le respect de toutes et tous doivent être la norme !* ».